



- « **L'être en mots** » est une **association loi 1901** proposant un accompagnement éducatif, psychologique, thérapeutique pluridisciplinaire.
- « **L'être en mots** » se compose d'une **psychologue** et d'une **éducatrice spécialisée** diplômées. Elles ont une approche innovante alliant les compétences de chacune pour un accompagnement au plus proche des besoins de la personne.
- « **L'être en mots** » intervient suite à une demande. L'accompagnement s'organise en **accord** avec chaque partie. Chacun pourra à tout moment du suivi suspendre l'accompagnement.
- « **L'être en mots** » propose un accompagnement dont l'objectif est de permettre à la personne accompagnée d'accéder à un **mieux-être** et, dans un second temps, de rendre les professionnels dispensables.
- « **L'être en mots** » travaille auprès d'**une personne** mais également de manière plus **élargie** avec les membres qui l'entourent.
- « **L'être en mots** » est en recherche de **projet personnalisé** pour adapter au mieux l'accompagnement selon la particularité et la demande de chaque personne – famille – professionnel. Chaque acteur concerné par la situation devra valider toutes les démarches et modalités du projet d'accompagnement.
- « **L'être en mots** » peut travailler en **partenariat** avec d'autres corps de métier afin d'améliorer et faire évoluer au mieux l'accompagnement des personnes.
- « **L'être en mots** » intervient soit à **domicile** des particuliers, soit dans les **institutions** de professionnels, soit dans des **locaux annexes**. Lorsque les rencontres se déroulent au domicile de la personne en demande, une pièce devra être mise à disposition. Pièce qui devra permettre le respect de la parole de chacun et qui ne sera pas un lieu de passage de par la confidentialité engagée dans ces temps.
- « **L'être en mots** » intervient dans le cadre de **la loi**. L'éducatrice spécialisée et la psychologue travaillent dans le respect de l'autre, de sa personne, de sa parole dans une démarche bienveillante. Elles accueillent la parole de chacun et sont tenues au **secret professionnel**.
- « **L'être en mots** » a l'obligation d'être dans une **démarche d'information** auprès des autorités compétentes pour toute situation-fait où la vie d'une personne est mise en danger.